

POINT D'ARRÊT DE PONT-À-VENDIN

Le contexte

Le point d'arrêt de Pont-à-Vendin est isolé du centre-ville par le canal de la Deûle et le marais d'Anney.

Le point d'arrêt s'inscrit dans un cadre urbain spécifique dans la mesure où les habitations font face à une large zone de fret qui se trouve à l'état de friche.

Au niveau du plan local d'urbanisme, il est situé dans une zone urbaine d'activités spécialisées, réservée au service public ferroviaire.

Le point d'arrêt de Pont-à-Vendin est essentiellement émetteur d'actifs.

Les enjeux

- Inclure le projet de réaménagement du point d'arrêt dans un projet plus large de requalification urbaine et d'amélioration d'image du point d'arrêt
 1. Implanter de nouvelles habitations et de nouvelles activités
 2. Halte HQE
- Améliorer le confort des usagers
- Conserver l'activité fret et penser les aménagements ne l'impactant pas
- Réorganiser le stationnement
- Faciliter l'accès au point d'arrêt via les modes doux depuis le centre-ville éloigné

Les thématiques spécifiques

- Petit parc urbain le long des voies ferrées
- Création d'une halte HQE
- Création d'une zone mixte habitat/activités tertiaires
- Etude de faisabilité de l'implantation d'un city-stade



2216

Références

Maître de l'Ouvrage: Région Nord-Pas-de-Calais
 Etat d'avancement: clôturé
 Date: 2010

planification
mobilité
 environnement
 espace public